

Éditorial

Drainages, un choix de société?



Que savons-nous de l'entretien et de l'exploitation des terres qui nous entourent? Pourquoi ce paysage que nous aimons tant au Val-de-Ruz est tel qu'il est? Pourquoi ce qu'ont fait nos aïeux a encore un impact sur ce que nous vivons aujourd'hui? Que doit-on garder de cela?

Tout le monde le sait: Val-de-Ruz, c'est une photo magnifique, découpée par ses allées d'arbres, ses champs colorés et ses forêts en bordure, mais c'est aussi le «grenier» du canton avec une production céréalière importante. Cela existe grâce au développement de l'agriculture depuis le Moyen-Âge puis grâce à la gestion des terres en les drainant dès la fin du XIX^e siècle. Actuellement, le réseau de drainage couvre environ 3'000 hectares, soit plus de 50% de la surface agricole utile. C'est une des plus grandes régions drainées de Suisse, gérée d'un seul tenant.

La responsabilité de l'ensemble incombe à la Commune, conformément aux règles cantonales. Dans le canton de Berne, par exemple, ce sont des syndicats d'amélioration foncière autogérés en mains des agriculteurs qui entretiennent les drainages. À Val-de-Ruz, la taxe annuelle de CHF 45 par hectare de surface drainée, payée par les propriétaires, permet d'intervenir pour réparer quelques drains où des mouilles apparaissent (15 à 20 cas par an). L'entretien global de ce réseau est primordial, nécessitant à terme un engagement certainement plus conséquent.

D'autres réseaux sont aussi concernés avec des besoins financiers importants: les canalisations d'eau potable, d'eaux claires et d'eaux usées. Une nouvelle pratique agricole vient désormais défier ces infrastructures séculaires: l'agroforesterie. Sans autorisation, celle-ci est interdite, car elle peut mettre hors service les drains. En effet, un arbre ne doit jamais être planté à moins de 10 m d'un drain. Replanter des arbres partout peut paraître une bonne idée, c'est tendance. Mais il faut le faire dans les règles, au bon endroit, en évitant de démanteler un réseau de drainages essentiel à l'agriculture. En arrivera-t-on à un choix de société? J'espère que nous gardions ces terres nourricières qui sont tant importantes dans les temps troublés que nous vivons.

Daniel Geiser, conseiller communal

«Le Procès de 1848»

Dans le cadre des festivités du 175^e anniversaire de la République, le Conseil communal a le plaisir de se joindre aux manifestations prévues en offrant à la population de Val-de-Ruz la possibilité de voir la pièce «Le Procès de 1848».

Le thème est le suivant: Catherine-Marie de Serval, royaliste de Neuchâtel, aurait sciemment poussé un fonctionnaire dans les escaliers, lui brisant la nuque. Doit-elle être condamnée?

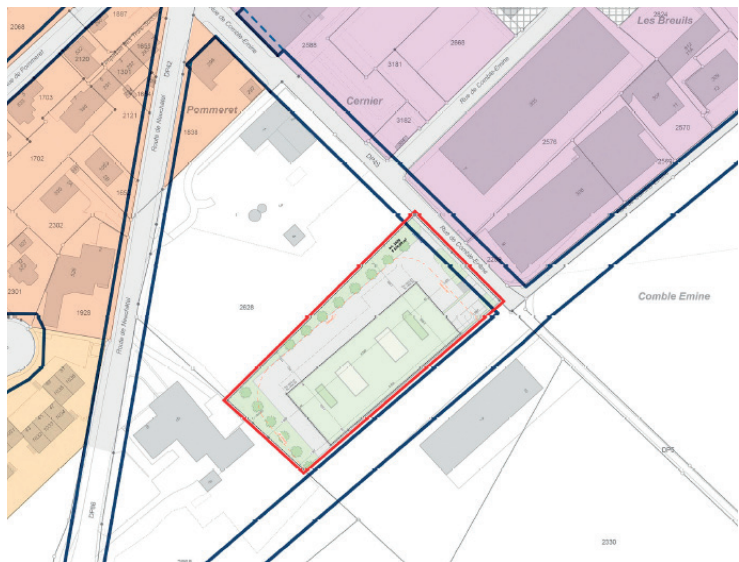
La représentation aura lieu le **samedi 6 mai 2023 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon. L'entrée est gratuite. Aucune réservation et aucune billetterie ne sont organisées.

Mise à l'enquête publique

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la modification partielle du plan d'aménagement local de Cernier, secteur «Comble-Emine», est mise à l'enquête publique.

Le dossier précité peut être consulté à l'administration du développement territorial, Épervier 4 à Cernier (2^e étage), du 10 mars au 11 avril 2023.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au **11 avril 2023**.



Quartiers d'été

À l'approche des beaux jours, la nature s'éveille, la sève remonte, les pieds fourmillent. Rien ne semble vouloir rester en place.

Après avoir passé l'hiver en station au Crêt-du-Puy et aux Bugnenets-Savagnières, les structures en bois #VALDERUZ attendent leurs quartiers d'été.

Ainsi, La Vue-des-Alpes se parera-t-elle soudain de sa coiffe estivale jusqu'à l'automne. La seconde charpente a, quant à elle, l'âme plus vagabonde; après un arrêt au château d'eau à Vilars, elle trônera à Boudevilliers le 6 mai 2023 à l'occasion de l'inauguration du «Pump-track», puis, les pieds dans l'eau, c'est durant tout l'été qu'elle gratifiera les baigneurs de son aura bienveillante à Engollon.

Trier, c'est valorisant

Le tri et la gestion des déchets ménagers sont de vastes domaines pour lesquels se trouvent, sur internet, de nombreux conseils ou astuces pour «trier mieux et jeter moins» ainsi que des informations sur «comment éliminer l'objet que nous ne voulons plus». Voici quelques sites de référence:

- memodechets.ch;
- vadec.ch;
- contribue.ch;
- petrecycling.ch.



Il convient toutefois d'être attentif aux respects des règles communales. Le site internet communal renseigne, de même que le MEMODéchets distribué à chaque ménage en décembre 2022. Il est possible de le redemander à l'administration à l'adresse tp.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 35.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en avril 2023:

- Noces de diamant (60 ans)**
- Brunner Jeanne-Marie et Willy, à Fontaines;
 - Monnet Martine et Pierre, à Fontaines;
 - Niederhauser Lucie et Otto, à Fontainemelon.

- Noces d'or (50 ans)**
- Masini Eliane et Umberto, à Cernier;
 - Perrenoud Olga et Marcel, à Villiers;
 - Rollier Myrta et Jean-Claude, à Savagnier;
 - Vuilleumier Anne-Marie et Yvan, à Dombresson.

- 90 ans**
- Di Bernardo Betty, à Dombresson;
 - Monnier André, à Fontainemelon.



Offre d'emploi

La Commune recherche, pour le 1^{er} mai ou une date à convenir, un forestier-bûcheron (F/H), à 100%.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le **lundi 24 avril 2023**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront au centre du village.

La route cantonale sera fermée à la circulation, de l'ancien restaurant de la Couronne jusqu'au temple et du temple au collège, du samedi 22 avril à 10h00 au mardi 25 avril à 12h00.

- Durant cette période, le trafic routier sera dévié de la manière suivante:
- tronçon Boudevilliers – Montmollin par la rue de Dessous;
 - tronçon Coffrane – Les Geneveys-sur-Coffrane ainsi que pour l'accès au parking de la manifestation (collège de Coffrane), par la route des Sottards.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics.

Les activités organisées durant le week-end précédant la foire sont mises sur pied par les sociétés locales et sous leur responsabilité.

Un parking sera mis à disposition derrière le collège (accès par Les Geneveys-sur-Coffrane). Toutefois, l'utilisation des transports publics est évidemment recommandée.

Vente de bois

Le service forestier met en vente chaque année du bois de feu destiné aux habitants de Val-de-Ruz pour poêles et cheminées de salon. La livraison, sous forme de big bags, ballots ou en vrac, se fait à l'état «vert», soit non sec. Une année de stockage à l'air libre est nécessaire avant que le bois puisse atteindre une valeur calorifique optimale. Les formats disponibles des bois bûchés sont de 100, 50, 33 ou 25 cm. Des lots de bois longs non bûchés sont également en vente.

En cas d'intérêt, une commande peut être passée **jusqu'au 30 avril 2023** au moyen du bulletin de commande se trouvant sur le site internet communal, rubrique *Vie quotidienne / Animaux et nature / Vente de bois*.

D'autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et banes, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.



La Suisse bouge

L'édition 2023 de La Suisse bouge se déroulera du **1^{er} au 31 mai 2023** et la Commune y participera à nouveau. Quelques sociétés locales présenteront et feront tester leurs activités le 7 mai 2023 au collège de La Fontenelle à Cernier.

Les minutes de mouvement effectuées lors d'activités individuelles (course à pied, ballade, trajet avec son chien, randonnée au clair de lune, vélo, home-trainer, natation, yoga, etc.) en plein air ou à la maison pourront être comptabilisées grâce à l'application mobile *Duel intercommunal Coop de suisse.bouge* (gratuite). Elle sera activée du 1^{er} au 31 mai.

La manifestation s'adresse à tout un chacun, peu importe l'âge des participants, qu'ils soient sportifs ou non. Ce qui importe, c'est de bouger avec plaisir, sans pression, car ce sont bel et bien les minutes d'activité physique qui sont prises en compte pour le résultat et non pas les performances sportives.



De plus amples informations et le programme détaillé seront à découvrir dans la prochaine édition et sur le site internet communal. À vos baskets, prêts, bougez.

Formations pour seniors

La Commune et l'Association des Technologies de l'Information et de la Communication (ATIC) sont heureuses d'annoncer leur partenariat pour proposer des formations dans le domaine du numérique.

Ces formations, ouvertes à tous les seniors de la commune, visent à accompagner les participants dans leur découverte et leur maîtrise des outils numériques. Elles sont dispensées par des formateurs qualifiés de l'Association ATIC qui mettent leur expertise et leur expérience à disposition des participants. Les cours se déroulent à Cernier centre dans la salle située au rez-de-chaussée (rue de l'Épervier 4). Les inscriptions sont ouvertes (au 032 536 73 13) et les formations commencent le 6 avril 2023.



Piscines: abonnements à vendre

L'abonnement annuel pour les piscines communales est à disposition de la population. Il permet à ses bénéficiaires de se rendre, durant l'année 2023 en fonction des heures et périodes d'ouverture respectives, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Pour tout renseignement: loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Un tarif préférentiel est appliqué **jusqu'au 30 avril 2023**.

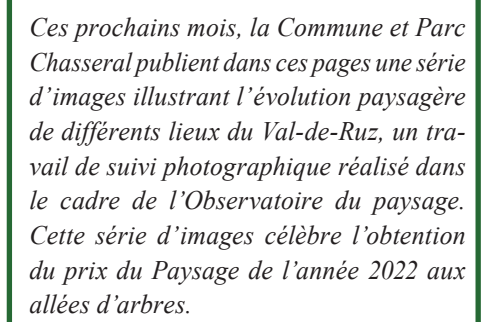
Café contact

Afin de permettre à la population de venir à la rencontre des agents de sécurité publique qui patrouillent à Val-de-Ruz, ils se tiendront à sa disposition le **mercredi 26 avril 2023** au Marché de Cernier.

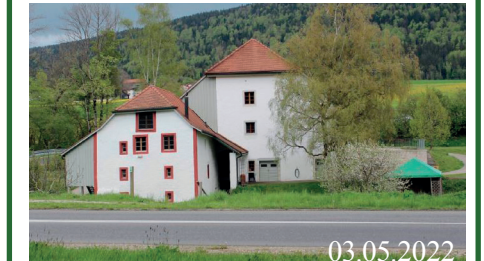
À cette occasion, les thèmes suivants seront abordés: les amendes avec QR Code et la problématique du littering.

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ



Situé sur le cours d'eau du Seyon, le Moulin de Bayerel témoigne de l'histoire préindustrielle du Val-de-Ruz, lequel ne comptait pas moins de 15 moulins au XIX^e siècle. Bâti en 1416, il est reconstruit en 1642, puis en 1742 (à la suite d'un incendie) sous la forme qui est la sienne aujourd'hui. Depuis les années 2000, il fait l'objet d'un vaste programme de restauration grâce à l'association qui le gère.



Le Moulin de Bayerel
Photos: Parc Chasseral

non datée

03.05.2022